



## Monsieur Jean-Noël BARROT

Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères 37 Quai d'Orsay 75007 PARIS

Paris, le 28 mars 2025

Monsieur le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères,

Nous vous appelons à vous opposer, au nom de la France, au renouvellement du mandat de Mme Francesca Albanese en tant que Rapporteur spécial pour les territoires palestiniens, au sein du Conseil des droits de l'homme des Nations unies.

À l'approche du renouvellement du mandat de Mme Francesca Albanese, prévu pour le 1<sup>er</sup> avril 2025, nous exprimons notre vive inquiétude quant à la volonté affichée de maintenir cette nomination au sein d'une institution qui se doit d'incarner les principes universels de neutralité, d'impartialité et de respect du droit international.

Depuis sa prise de fonction en mai 2022, Mme Albanese a fait l'objet de nombreuses critiques de la part de démocraties majeures, notamment la France et l'Allemagne, pour des propos jugés inacceptables. Le 10 février 2024, en réaction à l'hommage national rendu par le président Emmanuel Macron aux « suppliciés du 7 octobre » — attaque qualifiée par le chef de l'État de « plus grand massacre antisémite de notre siècle » — Mme Albanese a tenu publiquement à contester cette affirmation, en affirmant que les victimes « n'ont pas été tuées à cause de leur judaïsme ». Cette réaction est une forme de relativisme face à l'horreur du 7 octobre, nier cela est une erreur et justifier cette attaque en évoquant le contexte revient à en minimiser la gravité.

Ces déclarations s'inscrivent dans une série de prises de position polémiques, souvent marquées par une rhétorique radicale, des comparaisons inappropriées et une posture perçue comme systématiquement à charge contre l'État d'Israël, au détriment de la crédibilité et de la légitimité de son mandat onusien.

Début novembre 2023, moins d'un mois après le plus grand massacre antisémite de notre siècle, elle co-écrit : « Le temps presse pour Gaza, avertissent les experts de l'ONU, qui exigent un cessez-le-feu pour empêcher un génocide » diffusant ainsi l'idée qu'un « génocide » du peuple palestinien serait à l'œuvre, pratiquant ainsi l'inversion accusatoire, chère au Hamas. En novembre 2022, elle participe à une conférence organisée par le « Conseil des relations internationales – Palestine », un organe du Hamas, reconnu comme tel par de multiples sources, et présidé par Basem Naim, membre éminent du Hamas.

En 2021, lors de la Conférence internationale de Bruxelles sur l'UNRWA, Madame Albanese taxe Israël de commettre « de graves violations des droits humains et gardant captifs des millions de civils ». Toujours en 2021, dans un tweet, Madame Albanese qualifie le territoire israélien de « patrie historique » palestinienne.

Madame Albanese accuse par ailleurs de manière répétée Israël d'être un État pratiquant l'Apartheid et a même organisé, le 15 juin 2021, une conférence intitulée « Israel Apartheid Exposed: What's Next ? ».

En janvier 2015, Madame Francesca Albanese publie sur Facebook, un post qui compare Gaza au ghetto de Varsovie, assimilant la « résistance » du Hamas à la résistance juive à Varsovie.

Pendant le conflit de Gaza en 2014, elle partage sur Facebook une lettre affirmant que « l'Amérique et l'Europe, l'une subjuguée par le lobby juif, et l'autre par le sentiment de culpabilité de l'Holocauste, restent à l'écart et continuent de condamner les opprimés - les Palestiniens - qui se défendent avec les seuls moyens dont ils disposent (des missiles déréglés) ... ». Toujours en 2014, Madame Albanese affirme sur facebook dans des propos visant la BBC : « Le lobby israélien est clairement dans vos veines et dans votre système et on se souviendra que vous avez été du côté du grand frère dans ce cauchemar orwellien provoqué une fois de plus par l'avidité d'Israël. Honte à toi BBC. »

Par ailleurs, des doutes ont été soulevés quant à de possibles conflits d'intérêts, à l'opacité de certaines contributions financières non déclarées, ainsi qu'à la participation de Mme Albanese à des événements organisés par des organisations proches du Hamas<sup>1</sup>, désigné comme **organisation terroriste** par l'Union européenne, les États-Unis, le Canada, et plusieurs autres pays.

Nous rappelons que conformément à la déclaration HRC 8/PRST/2 du Conseil des droits de l'homme, tout renouvellement de mandat doit s'effectuer dans le respect rigoureux du Code de conduite des rapporteurs spéciaux. Or, les éléments accumulés à ce jour – qu'il s'agisse de ses déclarations publiques, de ses prises de position ou de ses relations personnelles et institutionnelles – constituent autant d'indicateurs d'une rupture manifeste avec les exigences d'indépendance et de neutralité. Aussi Monsieur le Ministre, nous vous demandons de porter ces éléments à l'attention de M. l'ambassadeur Jürg Lauber, président du Conseil, ainsi qu'à l'attention des membres du Conseil des droits de l'homme.

Dans un contexte international particulièrement sensible, où la lutte contre l'antisémitisme et pour le respect du droit international humanitaire demeure un enjeu prioritaire, le renouvellement du mandat de Mme Albanese enverrait un signal regrettable aux victimes, aux défenseurs des droits humains, et aux États engagés en faveur d'un multilatéralisme crédible.

Nous vous appelons donc solennellement, Monsieur le Ministre, à vous opposer, au nom de la France, au renouvellement du mandat de Mme Francesca Albanese. Il en va de l'intégrité morale et institutionnelle des Nations unies.

Restant à votre entière disposition, veuillez agréer Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Notamment à Sciences Po, où elles ont donné une conférence à l'invitation de Students for Justice in Palestine (liée aux Frères musulmans)

## Signataires:

- Caroline Yadan, députée de la 8° circonscription des Français établis hors de France
- David Amiel, député de la 13<sup>e</sup> circonscription de Paris
- Antoine Armand, député de la 2<sup>e</sup> circonscription de Haute-Savoie
- Thibault Bazin, député de la 4<sup>e</sup> circonscription de Meurthe-et-Moselle
- Maud Bregeon, députée de la 13<sup>e</sup> circonscription des Hauts-de-Seine
- Stéphane Buchou, député de la 3<sup>e</sup> circonscription de Vendée
- Jean-René Cazeneuve, député de la 1<sup>™</sup> circonscription du Gers
- Pierre Cazeneuve, député de la 7º circonscription des Hauts-de-Seine
- François Cormier-Bouligeon, député de la 1<sup>re</sup> circonscription du Cher
- Nicole Dubré-Chirat, députée de la 6<sup>e</sup> circonscription de Maine-et-Loire
- Anne Genetet, députée de la 11<sup>e</sup> circonscription des Français établis hors de France
- Olivia Grégoire, députée de la 12<sup>e</sup> circonscription de Paris
- Michel Herbillon, député de la 8<sup>e</sup> circonscription du Val de Marne
- Emmanuelle Hoffmann, députée de la 4º circonscription de Paris
- Sébastien Huyghe, député de la 5<sup>e</sup> circonscription du Nord
- Phillippe Juvin, député de la 3e circonscription des Hauts-de-Seine
- Brigitte Klinkert, députée de la 1<sup>™</sup> circonscription du Haut-Rhin
- Amélia Lakrafi, députée de la 10<sup>e</sup> circonscription des Français établis hors de France
- Jean Laussucq, député de la 2<sup>e</sup> circonscription de Paris
- Vincent Ledoux, député de la 10<sup>e</sup> circonscription du Nord
- Mathieu Lefèvre, député de la 5° circonscription du Val-de-Marne
- Constance Le Grip, députée de la 6<sup>e</sup> circonscription des Hauts-de-Seine
- Sylvain Maillard, député de la 1<sup>™</sup> circonscription de Paris
- Christophe Marion, député de la 3º circonscription du Loir-et-Cher
- Stéphane Mazars, député de la 1<sup>™</sup> circonscription de l'Aveyron
- Nicolas Metzdorf, député de la l<sup>™</sup> circonscription de la Nouvelle-Calédonie
- Paul Midy, député de la 5° circonscription de l'Essonne
- Laure Miller, députée de la 2<sup>e</sup> circonscription de la Marne
- Joséphine Missoffe, députée de la 14<sup>e</sup> circonscription de Paris
- Sophie Panonacle, députée de la 8<sup>e</sup> circonscription de Gironde
- Jérémie Patrier-Leitus, député de la 3<sup>e</sup> circonscription du Calvados
- Natalia Pouzyreff, députée de la 6<sup>e</sup> circonscription des Yvelines
- Stéphanie Rist, députée de la 1<sup>™</sup> circonscription du Loiret
- Charles Rodwell, député de la 1<sup>™</sup> circonscription des Yvelines
- Anne-Sophie Ronceret, députée de la 10<sup>e</sup> circonscription des Yvelines
- Jean-François Rousset, député de la 3° circonscription de l'Aveyron
- Laetitia Saint-Paul, députée de la 4º circonscription de Maine-et-Loire
- Freddy Sertin, député de la 6º circonscription du Calvados
- Liliana Tanguy, députée de la 7<sup>e</sup> circonscription du Finistère
- Jean Terlier, député de la 3<sup>e</sup> circonscription du Tarn
- Prisca Thévenot, députée de la 8<sup>e</sup> circonscription des Hauts-de-Seine
- Annie Vidal, députée de la 2<sup>e</sup> circonscription de la Seine-Maritime
- Corinne Vignon, députée de la 3<sup>e</sup> circonscription de la Haute-Garonne